AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20230406-061\_2023-BF en date du 12/04/2023 ; REFERENCE ACTE : 061\_2023

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE

#### REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 6 avril 2023 à 18h00 à Nyons

Le Conseil communautaire, convoqué le 31 mars 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de communes à Nyons

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre COMBES

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 82

#### Etaient présents : 61 (dont 5 suppléants)

Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Lionel FOUGERAS - Christian THIRIOT - François GROSS - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - Rémy CLEMENT - André DONZE - Pascale ROCHAS - Alain PEYROTTE (suppléant) - Cyrille AUMAGE (suppléant) - Denis CONIL - Patrick LEDOUX - Anne PASCAL (suppléante) - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Jérôme BOMPARD - Michel GREGOIRE - Monique BALDUCHI - Augustin CLEMENT - Christian CORNILLAC - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Sylvie GARNERO - Aurore AMOURDEDIEU - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Didier ROUSSELLE - Thierry TATONI - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Alan PUSTOCH - Olivier SALIN - Jean-Louis NICOLAS - Marc BOMPARD - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Christelle RUYSSCHAERT - Alain FRACHINOUS - Alexandre PENIGAUT - Patrick TITZ - Claude BAS - Gérard PEZ - Alain NICOLAS - Jacques NIVON - Marie-Pierre MONIER - Claude SOMAGLINO

#### Etaient absents ou excusés: 20

Marc HAMARD - Gines ACHAT - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Eric LYOBARD - Mathieu ANDRE - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Brigitte DUC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Christine ROUSSIN

#### Excusés ayant donné pouvoir : 21

Juliette HAÏM a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Michel TREMORI a donné pouvoir à André DONZE - Philippe CAHN a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Sébastien ROUSTAN a donné pouvoir à Sylvie GARNERO - Yoann GRONCHI a donné pouvoir à Pascal CIRER-METHEL - Gérard TRUPHEMUS a donné pouvoir à Alain MONGE - Sébastien DUPOUX a donné pouvoir à Fabienne BARBANSON - Philippe LEDESERT a donné pouvoir à Eric RICHARD - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Christian CORNILLAC - Roland PEYRON a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Didier LAFFITTE a donné pouvoir à Marc BOMPARD - Martine BERGER-SABATIER a donné pouvoir à Didier ROUSSELLE - Monique BOTTINI a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Odile PILOZ a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Alain LABROT a donné pouvoir à pouvoir à Denis CONIL - Muriel BREDY a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Nadège RANCON a donné pouvoir à Jean-Louis NICOLAS - Eliane GAUTHIER a donné pouvoir à Alain FRACHINOUS - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Martial BONNEFOY a donné pouvoir à Gérard CHAPPON

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20230406-061\_2023-BF en date du 12/04/2023 ; REFERENCE ACTE : 061\_2023

### Adm. Générale - Finances & Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur: Michel GREGOIRE

#### **Finances**

# 061-2023 Affectation des résultats 2022 du Budget annexe Service Portage de repas à domicile

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-11 et L.2311-12 ;

Vu le Compte de gestion 2022 et le Compte administratif 2022 afférents ;

**Considérant** les soldes de clôture de l'exercice 2022 ainsi que le besoin de financement de la section d'investissement ;

# Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR: 82 CONTRE: 0

**ABSTENTION: 0** 

**DE PROCEDER** à l'affectation des résultats 2022 du Budget annexe Service Portage de repas à domicile telle qu'exposée ci-dessous :

Clôtur	e des comptes 2022	Budget Annexe Livraisor de Repas
Fonctionnement	Report 202	-20 764,28 €
	Résultat 202	22 <b>-23 424,39 €</b>
	Solde de clôture 202	-44 188,67 €
Investissement	Report 202	0,00€
	Résultat 202	<b>0,00</b> €
	Solde de clôture 202	0,00€
Restes à Réaliser	Dépenses RA	AR 0,00€
	Recettes RA	R 0,00€
	Solde des RA	R 0,00€
Résultat c	ımulé section d'investissement (yc RAF	0,00€
	AFFECTATION DU RESULTAT	
	ALL EDITION DO RESCEIAL	
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		0,00€
Résultat de fonctionnement reporté (002)		-44 188,67 €
Pácultat d'in	restissement reporté (001)	0,00€

Le Président

Transmission en préfecture le : 12/04/2023

Mise en ligne le : 13/04/2023

Ampliation à :

